



Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 06 novembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 13 novembre 2023

### MARCHÉS PUBLICS - GESTION DU PATRIMOINE - APPROBATION DES ACCORDS-CADRES RELATIFS AU NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CAN

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Alain CHAUFFIER à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE à Sonia LUSSIEZ, Lucien-Jean LAHOUSSE à Gérard LEFEVRE, Franck PORTZ à Jacques BILLY, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Mélina TACHE à Jeanine BARBOTIN, Yvonne VACKER à Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

#### MARCHÉS PUBLICS - GESTION DU PATRIMOINE - APPROBATION DES ACCORDS-CADRES RELATIFS AU NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA CAN

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le marché de prestation de nettoyage des locaux arrive à échéance le 26 novembre 2023. Il convient de procéder à son renouvellement pour assurer la propreté et l'hygiène des sites co-destinés à l'administratif, accueillir du public et/ou des activités.

Considérant que la diversité et/ou complexité des sites de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) nécessitent des entreprises spécialisées dans le domaine de nettoyage des locaux autres que le personnel en régie,

Considérant le contexte actuel de l'augmentation des sites à nettoyer,

Considérant que le marché relatif à la prestation de nettoyage des locaux doit être renouvelé,

Il est proposé une procédure d'appel d'offres, sous forme d'un accord-cadre mono-attributaire avec des lots, à marchés subséquents. Les marchés subséquents s'exécuteront à bons de commande à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'accord-cadre concerne les prestations de nettoyage réparties sur divers sites de la CAN pour une surface globale de 15 850,88 m<sup>2</sup> à ce jour.

Après déroulement de la procédure, les accords-cadres ont été attribués comme suit :

N°	Nom du lot	Montants contractuels sur 2 ans	Nom de l'attributaire
1	Nettoyage de sites à vocations technique	Montant minimum : 278 000 € HT Montant maximum : 350 000 € HT	ONET (79000 NIORT)
2	Nettoyage de sites à vocation administrative	Montant minimum : 340 000 € HT Montant maximum : 420 000 € HT	ONET (79000 NIORT)
3	Nettoyage des médiathèques de quartier	Montant minimum : 16 000 € HT Montant maximum : 30 000 € HT	IPSO Services (79000 NIORT)

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les accords-cadres décrits ci-dessus et autorise leurs signatures ainsi que celles des marchés subséquents qui en découlent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 1

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Claude BOISSON**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**